

**Vote
référendaire
du
20 octobre
2015**

Surveillez l'affichage dans vos établissements ou consultez votre équipe syndicale afin de connaître le lieu et l'heure du vote référendaire du 20 octobre 2015, concernant les trois jours de grève légale rotative.

Marche mondiale des femmes

Le 17 octobre prochain, à Trois-Rivières, joignez-vous à la Marche mondiale des femmes qui se tiendra sous le thème Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires! Plusieurs représentantes et militantes de la FIQ seront de la partie.

La Semaine SST bat son plein!

www.fiqsante.qc.ca/fr/lists/editosst.html

Consultez le plus récent éditorial du comité Santé et Sécurité du travail de la FIQ, abordant le thème de la Semaine SST 2015 : Je prends position pour ma santé!



Reprise des négociations à la table sectorielle

Le 2 octobre dernier, alors qu'elles étaient réunies en conseil fédéral extraordinaire à Québec, les déléguées de la Fédération se sont prononcées de façon unanime sur le caractère odieux du plus récent dépôt patronal. Cependant, c'est à majorité qu'elles ont accepté que leurs représentantes retournent à la table sectorielle de négociation.



« Considérant ce qui nous a été présenté par le gouvernement hier, nous sommes en mesure de reprendre le processus formel de négociation et de retourner à la table sectorielle. Nous considérons avoir maintenant une base de discussion sérieuse, à partir de laquelle nous pouvons négocier. Le gouvernement a entendu nos récriminations et a fait un pas dans la bonne direction », a déclaré Régine Laurent.

La veille, les déléguées s'étaient rendues sur la colline Parlementaire afin de manifester leur ras-le-bol. « La manifestation était très pacifique. L'idée, c'était de ralentir la sortie des ministres pour leur dire : "si ça vous dérange d'être retardés quelques minutes en temps supplémentaire, imaginez ce que signifient huit heures de temps supplémentaire obligatoire pour nous" », a expliqué madame Laurent au terme de la manifestation.

Toute vérité est bonne à dire!

« Rien ne va plus dans le réseau de la santé et nous n'avons pas le droit de le dire sous peine de représailles. C'est, en résumé, ce qu'ont dit les Québécoises et Québécois qui nous ont contactées pour rapporter les aberrations qu'ils ont observées dans le réseau de la santé. Les sentiments d'impuissance et d'exaspération devant l'inacceptable habitent maintenant bon nombre d'usagers, de patients et de professionnelles en soins. C'est un constat dur et, de toute évidence, bien présent. » C'est en ces termes que Régine Laurent a dressé, lors d'une conférence de presse tenue le 29 septembre dernier, le bilan des trois semaines d'opération de la ligne 1 844 FIQ-AIDE.

Quelques chiffres

2 136 courriels ou appels reçus :

- ◆ 42 % concernant des problèmes ou des situations d'accessibilité aux soins
- ◆ 16 % au sujet de la qualité et de la sécurité des soins (26 % de ces dénonciations ont été faites par des professionnelles en soins)
- ◆ 12 % sur les impacts négatifs de l'adoption du projet de loi n° 10 et des compressions en santé (60 % de ces dénonciations ont été faites par des professionnelles en soins)
- ◆ 30 % traitant d'erreurs de diagnostic, de plaintes professionnelles, etc. Plusieurs témoignages d'appui reçus.

Conclusions heureuses en Outaouais

L'équipe syndicale du CSSS de Gatineau a appris, il y a quelques jours, que la direction acceptait de surseoir à sa décision d'abolir deux postes d'infirmières affectées aux dons d'organes, annoncée en février dernier. Les deux infirmières concernées ont ainsi réintégré leurs fonctions le 21 septembre. « Nous avons là un bel exemple qu'il est possible de changer le cours des choses lorsqu'une population se mobilise. Nous sommes très fières d'avoir pris part à cette mobilisation qui permettra à l'Outaouais de conserver sa position enviable et son expertise unique en matière de dons d'organes et de tissus », a mentionné Régine Laurent lors d'un point de presse.

Autre belle victoire pour les professionnelles en soins de la région : la FIQ a eu la confirmation du ministre Barrette que le statut particulier de l'Outaouais ne serait plus remis en question et que son financement sera pris à même un budget particulier du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette entente sera signée sous peu.